

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 25 JANVIER 2022 à 18 h 30, SALLE DU CONSEIL

Nombre de conseillers : 15 - En exercice : 13

Date de convocation du Conseil Municipal et d'affichage : 17 janvier 2022

Présents : 10

Votants : 10

L'an deux mil vingt-deux, le 25 janvier à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de Queaux se sont réunis dans la salle du conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Présents : Gisèle JEAN, Didier NIQUET, Joël MESMIN, Michel THEVENET, Armelle PAGEAUT, Arlette DEVILLE, Marion RIBARDIERE, Michel MASSE, Catherine PAPILLIER Lesley KOOLMAN

Absents excusés : Thierry PERROT,

Absents : Hugues MANESSE, Jean SOUCHAUD

▷ Ordre du jour :

- ✓ Remise de la médaille du travail à Daniel JALLADOT
- ✓ Propositions médailles de la famille

PARTIE DÉLIBÉRATIVE :

FINANCES :

- ✓ Demande de subvention CRTE pour le bac à chaînes et l'écoconstruction
- ✓ Demande DETR réhabilitation bâtiment communal (Maison du Terroir et Résidence d'Artistes)

QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ Boite à livres
- ✓ Lettre aux habitants
- ✓ Foire du 1^{er} mai
- ✓ Parrainage présidentielles
- ✓ Travaux de voirie

Madame le Maire propose de rajouter la délibération suivante :

- ✓ Demande de subvention pour le spectacle de Noël 2022

Approbation de l'ordre du jour par le conseil municipal à l'unanimité

Début de la séance 18 h 30

Est élu(e) secrétaire de séance : Marion RIBARDIERE

Approbation du compte rendu du conseil du 11 janvier 2022 à l'unanimité

- PARTIE NON DÉLIBÉRATIVE :

- ✓ Remise de la médaille communale à l'agent technique, Daniel JALLADOT (plus de 20 ans dans la commune) en présence des élus et de ses collègues.
- ✓ Propositions pour les médailles de la famille : dossiers à remettre avant le 28 février 2022. Les propositions sont présentées. Le conseil municipal donne un avis favorable à ses propositions.

PARTIE DÉLIBÉRATIVE :

1. DEMANDE DE SUBVENTION CRTE POUR LE BAC À CHÂÎNES ET L'ÉCOCONSTRUCTION : TOURISME ITINÉRANT

Le bureau d'études ECOBAT a remis un estimatif pour l'ensemble du projet « Bac à chaînes », à hauteur de 116 440 € HT dont environ 25 000€ HT pour le bac à chaînes.

Le plan de financement : ACTIV2 (25%) + FEDER (25%) + CRTE (approximativement 30%) + AUTOFINANCEMENT (20%)

Madame le Maire présente au conseil municipal le tableau de financement prévisionnel pour la construction d'un bac à câbles à l'aire de loisirs et de l'hébergement en écoconstruction au camping.

Nature des opérations	Prix HT	FINANCEMENT	MONTANT HT
Réalisation d'un bac à chaînes	116 440,00 €	ACTIV2 25%	47 860,00 €
		FEDER 25%	47 860,00 €
Hébergement en écoconstruction	75 000,00 €	CRTE 30 %	57 432,00 €
		AUTOFINANCEMENT 20%	38 288,00 €
TOTAL	191 440,00 €		191 440,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ACCEPTE le tableau de financement
- AUTORISE Madame le Maire à faire la demande de subvention auprès de la préfecture de la Vienne

2. DEMANDE DETR : RÉHABILITATION D'UN BÂTIMENT COMMUNAL MAISON DU TERROIR ET RÉSIDENCE D'ARTISTES

Madame le Maire présente au conseil municipal le tableau de financement pour la rénovation des bâtiments communaux, Maison du terroir et Résidence d'Artistes. Cette rénovation concerne la restauration de la terrasse de la Maison du terroir, c'est une mise ne sécurité et la réfection du mur de la Résidence d'artistes.

Nature des Travaux	Prix HT	FINANCEMENT	MONTANT HT
Terrasse Maison du terroir	7 215,87 €	DETR 30 %	3 370,10 €
Mur de la Résidence d'Artistes	4 017,80 €	AUTOFINANCEMENT 70%	7 863,57 €
TOTAL	11 233,67 €		11 233,67 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ACCEPTE le tableau de financement
- AUTORISE Madame le Maire à faire la demande de subvention auprès de la préfecture de la Vienne

3. DEMANDE DE SUBVENTION NOËL 2022

Madame le Maire expose au conseil municipal le spectacle de Noël choisi pour l'année 2022, le spectacle aura lieu le 11 décembre 2022.

Elle propose le plan de financement suivant :

DEPENSES	MONTANT	FINANCEMENT	MONTANT
RAGOCANCAN – 11/12/2022	950.00 €	DEPARTEMENT 70 % COMMUNE 30 %	665.00 € 285.00 €
TOTAL	950.00 €		950.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE le tableau de financement
- DÉCIDE l'ouverture des crédits nécessaires au budget du CCAS 2022 compte 6232
- AUTORISE Mme le Maire à faire les demandes de subvention auprès du Département sur le dispositif d'aide culture aux communes rurales.

4. DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE SPECTACLE GOLDEN PARACHUTE

Dans le cadre du festival d'été des concerts gratuits sont offerts à la population tous les vendredis. Madame le Maire présente le spectacle du 5 août 2022, le groupe Golden Parachute et propose de demander une subvention au Conseil départemental.

DEPENSES	MONTANT	FINANCEMENT	MONTANT
GOLDEN PARACHUTE - 05/08/2022	3 500,00 €	DEPARTEMENT COMMUNE	1 200,00 € 2 300,00 €
TOTAL	3 500,00 €		3 500,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE le tableau de financement
- DÉCIDE l'ouverture des crédits nécessaires au budget primitif annexe du camping 2022 compte 6232
- AUTORISE Mme le Maire à faire la demande de subvention auprès du Département

PARTIE NON DÉLIBÉRATIVE : QUESTIONS DIVERSES :

***Boite à livres :**

Suite à la donation d'un habitant d'un montant de 1000€, une boîte à livres va être réalisée.

***Lettre aux habitants :**

Une lettre aux habitants va être rédigée courant de la semaine prochaine afin de tenir informer les habitants sur le SIMER, et les nouvelles modalités de tri, les travaux impactant la commune (visite de la DRAC), la concertation sur l'autoroute RN 147, le manque de logements et l'inscription sur les listes électorales.

***Parrainage présidentielles :**

La commission a présélectionné des candidats afin de les présenter aux membres du conseil. Les membres du conseil ont voté pour permettre à un candidat qui n'a pas les parrainages nécessaires à ce jour de pouvoir se présenter. Le vote s'est déroulé à bulletin secret.  

***1^{er} mai 2022 :**

Le conseil municipal souhaite poursuivre l'organisation du 1^{er} mai avec le comité des fêtes. Le spectacle a été retenu. Une réunion devra être organisée prochainement.

***Voirie :**

- o **Puyrajoux** : une place de parking va être créée pour faire ralentir les voitures et signalée par des plots en plastiques, des dents de requin vont être dessinées à l'entrée de Puyrajoux, un plot en plastique va être posé devant la maison dans le virage afin de faire ralentir et décaler les voitures.
- o **Préau** : 2 passages piétons et des dents de requin vont être dessinés au sol aux 2 entrées de Préau. Une bande piétonne de chaque côté de la route va être dessinée à l'entrée de Préau.

Fin de la séance à 20h30